

COMMUNE DE WICKERSCHWIHR**Procès-verbal des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de Wickerschwihr
Séance du 3 juillet 2023
PV n°6/2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 3 du mois de juillet à 19h30, les membres du Conseil Municipal de Wickerschwihr se sont réunis en séance ordinaire dans la salle De Lattre, sur invitation qui leur a été adressée le 28 juin 2023 par le Maire, conformément aux articles L.5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents

Mme CARRE Sandrine
Mme DAUSSE Lyubica
M. DIETRICH Antony
M. FLESCH Christian
M. LEY Richard
M. MEYER Philippe
M. NEYER François
M. RINGLER Adrien
M. RINGLER Jean-Jacques
M. SCHELCHER Jean-Luc
Mme TROESCH Corinne
Mme UTARD Danièle

La conseillère suivante est excusée et a donné procuration

Mme FRIEH Nicole a donné procuration à M. LEY Richard

Le conseiller suivant est absent et non excusé

M. VAUVILLIER Lionel

Secrétaire de séance désigné

M. NEYER François

Secrétaire de séance auxiliaire désignée

Mme RUCH Katia, Secrétaire de Mairie

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 3 juillet 2023

A l'ouverture de la séance, Le Maire constate la présence de 13 conseillers présents ou représentés sur 14.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation des procès-verbaux des réunions du 27 mars et 22 mai 2023
3. Prix Départemental « Rubans du patrimoine »
4. Rapport de la commission communication du 5 juin 2023
5. Rapport de la commission des affaires sociales du 12 juin 2023
6. Rapport Copil RFVAA du jeudi 29 juin 2023
7. Rapport comité de Jumelage
8. Compte-Rendu du conseil d'école du 20 juin 2023
9. Groupe de travail « passerelle » : compte-rendu du 17 juin 2023
10. Compte rendu Colmar Agglomération
11. Liste des commissions internes et externes
12. Relocation baux de chasse communaux
13. Subvention exceptionnelle association Lire, Relire, Délires
14. Journée citoyenne : point ateliers
15. Divers :
 - * Campagne de recensement 2024
 - * Quête contre le cancer : Résultat 2023
 - * Fête de la pomme de terre – bilan

1. Désignation du secrétaire de séance

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

Désignation d'un secrétaire de séance conformément aux articles L.2121-15 et L.2121-21 du CGCT.

M. NEYER François propose sa candidature en tant que secrétaire de séance.

Mme RUCH Katia, Secrétaire de Mairie, est proposée comme secrétaire auxiliaire.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés**

**VU les articles L.2121-15 et L.2121-21 du code général des collectivités territoriales ;
ENTENDU les explications du maire ;**

- 1. désigne Monsieur NEYER François en qualité de secrétaire de séance,**
- 2. désigne Madame RUCH Katia, Secrétaire de Mairie, en qualité de secrétaire auxiliaire.**

2. Approbation des procès-verbaux des réunions du conseil municipal des 27 mars et 22 mai 2023

Ce point est présenté par M. le Maire.

Il est proposé d'approuver les procès-verbaux des réunions du conseil municipal des 27 mars et 22 mai 2023.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr**Séance du 3 juillet 2023**

Les procès-verbaux des réunions du conseil municipal ont fait l'objet d'un envoi aux conseillers sous forme électronique le 28 juin 2023.

Madame UTARD tient à remercier le Maire d'avoir tenu compte de ses remarques.

Il est proposé de les approuver.

**Aucune observation n'ayant été formulée à ce jour,
les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés**

3. Prix Départemental « Rubans du patrimoine »

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe que suite à la restauration de l'église, un dossier avait été déposé auprès de la Fédération Départementale afin de participer à la 29^{ème} édition du concours les « Rubans du patrimoine ». Il indique que la commune a obtenu le prix départemental et félicite l'ensemble des membres du conseil pour tout le travail abouti.

Il précise que cette distinction lui a été remise au Salon des Maires le 16 juin 2023 et qu'à l'automne, la commune se verra remettre une plaque faisant mention de ce label.

Mme UTARD Danièle souligne la qualité du dossier qui a permis d'obtenir ce label.

Monsieur le Maire se dit être très fier et remercie à nouveau les membres du conseil municipal.

4. Rapport de la commission communication du 5 juin 2023

Ce point est présenté par RINGLER Adrien

Monsieur Adrien RINGLER fait un compte-rendu de la commission communication qui s'est tenue le 5 juin 2023 concernant la parution du P'tit Wick.

Il informe qu'il n'y a plus que 2 bulletins dans l'année qui sont édités et que le prochain sortira début septembre. Il précise que tous les articles doivent être prêts et envoyés à M. DIETRICH Antony avant le 31 juillet 2023 dernier délai.

M. le Maire souhaite que soit intégré un petit article sur M. Alain WILBRETT, conciliateur de justice qu'il a rencontré le 3 juillet 2023, afin que les habitants sachent que si besoin, ils peuvent faire appel à lui.

5. Rapport de la commission des affaires sociales du 12 juin 2023

Ce point est présenté par Madame DAUSSE-CONTRERAS Lyubica

Madame DAUSSE-CONTRERAS Lyubica rend compte de la réunion de la commission des affaires sociales qui s'est déroulée le 12 juin 2023.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 3 juillet 2023

Elle a rappelé les différents évènements qui sont passés, et informe les membres du conseil municipal de ceux qui sont à venir, à savoir :

- Journée citoyenne : 16 septembre 2023
- Halloween : 31 octobre 2023
- Saint-Nicolas : 8 décembre 2023
- Repas des aînés : 10 décembre 2023

Elle fait part des discussions et décisions qui ont été prises.

Madame DAUSSE-CONTRERAS indique qu'elle va proposer, cette année, aux enfants pour la journée citoyenne, la confection de différents bricolages afin de varier les activités d'une année sur l'autre.

Madame UTARD Danièle demande si Mme Cathy DURAND peut éventuellement venir faire un petit sketch pour le repas des aînés comme l'an passé, vu que cela avait beaucoup plu. M. le Maire lui donne l'accord.

M. le Maire demande s'il sera possible d'avoir des devis pour le prochain Conseil Municipal concernant le repas des aînés. Mme DAUSSE-CONTRERAS lui indique qu'elle va prendre l'attache de différents traiteurs et reviendra vers le conseil municipal dès qu'elle sera en possession de ces derniers.

6. Rapport Copil RFVAA du jeudi 29 juin 2023

Ce point est présenté par Madame Utard

Madame UTARD Danièle fait un compte rendu du comité de pilotage qui s'est déroulé le 29/06/2023. M. le Maire rappelle que suite à ce COPIL, il souhaite vivement que les membres du conseil municipal s'investissent et s'impliquent pour ce projet qui lui tient à cœur.

Madame UTARD Danièle explique que Wickerschwihr est classé dans la partie haute des communes ayant le plus de personnes âgées et qu'il est important de mettre en place divers moyens pour nos aînés mais également pour toute la population.

Elle fait un rapide rappel sur ce qu'est le Label ainsi que le réseau « Ville amie des aînés ».

Elle précise qu'en dehors du label VAA qu'il est possible d'obtenir, l'adhésion à ce réseau ouvre une multitude de possibilités (expériences, connaissances, lien avec d'autres communes, financement,...) et incite à l'engagement citoyen. Cette méthode permet d'aborder 8 thématiques et de donner une impulsion politique globale et transversale.

Madame UTARD Danièle explique les deux consultations citoyennes qui se sont déroulées et précise que 5 thématiques sur 8 ont déjà été abordées par nos aînés.

Elle indique également que les éléments déjà réalisés et projetables tel que conseil des sages,... ont démontré que la commune est tout à fait apte à respecter les attentes du réseau.

Elle présente, par la suite, la formalisation de l'état des lieux et la rencontre des 28 acteurs locaux qui ont été repérés pour établir le diagnostic et élaborer le plan d'action. Elle sollicite, d'ailleurs, les membres du conseil municipal à participer et à s'investir dans ce projet et précise que toute aide et compétence complémentaire sont les bienvenues.

Madame Danièle UTARD indique que le COPIL a, par ailleurs, accueilli avec enthousiasme l'annonce du projet de « résidence seniors » prévue par un propriétaire privé à Wickerschwih. Ce projet ouvre des portes de collaboration pour les autres seniors du village au travers, par exemple, d'animations organisées, dans la salle commune qui sera de plein pied.

Elle informe les membres du conseil municipal de la tenue de la prochaine réunion COPIL qui se tiendra le mardi 3 octobre 2023 et que la prochaine consultation collective se tiendra quant à elle le samedi 30 septembre 2023.

Madame UTARD Danièle explique les différents axes qui permettraient à la commune d'obtenir des fonds d'appui, mais tiens à préciser, également, que pour obtenir des fonds, la commune n'a pas besoin forcément d'avoir de label. Le RFVAA est déjà très intéressé par nos travaux.

Elle indique les dépenses éligibles et les conditions pour obtenir une subvention et précise que l'échéance pour le dépôt du dossier est le 15 octobre 2023.

M. le Maire insiste sur l'importance de ce projet et encourage vivement les membres du conseil à s'inscrire aux différentes thématiques.

7. Rapport du comité de jumelage

Ce point est présenté par Madame Utard

Mme UTARD Danièle fait un retour sur la sortie au Schluchsee, et le programme de la fête du vin de Bahlingen en Septembre prochain.

Samedi 24 juin, une quarantaine de citoyens allemands et français ont pu profiter de la sortie « nature » organisée par Bahlingen dans le cadre du jumelage avec nos communes de Bischwih, Porte du Ried et Wickerschwih.

Le départ des participants, autant d'amis allemands que français, était fixé à la gare de Bahlingen. Deux petites heures de voyage en train pour rejoindre Aha au bord du lac du Schluchsee.

A l'arrivée, 2 guides « nature » attendaient les participants pour une petite rando de 2 heures autour de ce lac glaciaire situé à environ 1000m d'altitude entre Feldberg et Seebruck à 50 km de Fribourg-en-Brisgau après le Titisee.

Répartis en 2 groupes bien mixés allemands/ français, les participants ont pu découvrir l'origine de ce grand lac, son barrage avec la centrale hydroélectrique installée sur 3 niveaux et l'importance du Rhin pour maintenir son niveau afin d'assurer la production d'électricité.

Les guides ont captivé leur public en abordant la faune sauvage qui vit sur cet espace protégé : poissons, castor, loup, cervidés... une leçon de sciences naturelles grandeur nature qui a permis aussi d'échanger nos connaissances.

Après un repas pris au vert sur les terrasses d'une auberge, la petite troupe a pu poursuivre le tour du lac en bateau jusqu'à la commune de Schluchsee. Le retour s'est refait en train BWegt !

Très agréable journée, riche en échanges qui ne demande qu'à être renouvelée !

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 3 juillet 2023

En ce qui concerne le programme de la fête du vin de Bahlingen, Mme UTARD précise que cette dernière se tiendra du 8 au 10 septembre 2023, et qu'il faut encore des bénévoles pour aider à diverses tâches. Elle sollicite les membres du conseil pour s'inscrire dans les créneaux restés libres afin que la commune de Wickerschwihr soit également représentée à cette fête. Monsieur RINGLER Jean-Jacques, conseiller municipal, étant déjà inscrit, 2 adjoints et 1 conseiller se sont proposés de faire la permanence.

Monsieur RINGLER Jean-Jacques précise qu'il y règne toujours une très bonne ambiance.

Madame TROESCH Corinne suggère que l'on propose également aux membres du comité des fêtes d'y participer. Madame UTARD Danièle en prend note et indique qu'elle va prendre l'attache de ce dernier.

8. Compte-rendu du conseil d'école du 20 juin 2023

Ce point est présenté par Madame DAUSSE-CONTRERAS Lyubica

Madame DAUSSE-CONTRERAS Lyubica rend compte du conseil d'école qui s'est déroulé le 20 juin dernier auquel elle a participé avec Madame Nicole FRIEH, conseillère municipale.

Mme DAUSSE-CONTRERAS évoque tous les projets qui ont eu lieu durant l'année.

Elle indique également que se pose la question pour la rentrée prochaine, de l'accompagnement des enfants, du portail de l'école jusqu'au bus. En effet, le personnel municipal s'est vu attribuer cette tâche depuis le mois de mai 2023 jusqu'au 7 juillet 2023, mais qui pose beaucoup de problèmes d'organisation et qui n'est, de toute manière, pas une solution pérenne. Une réunion sera organisée avec les représentants des parents d'élèves de l'école afin de trouver une autre alternative à cette problématique.

M. le Maire informe que les bus du RPI sont financés par Colmar Agglomération et que l'accompagnatrice est rémunérée par le Ried Brun. Il indique qu'il va relancer le Président du RIED BRUN pour que Colmar Agglomération prenne en charge le coût de l'accompagnatrice. M. le Maire propose de revenir sur ce sujet le 4 septembre 2023.

Madame DAUSSE-CONTRERAS indique que la répartition des élèves pour la rentrée scolaire de 2023/2024 est de :

- 22 élèves (CE2/CM1) – Mme ERNWEIN
- 26 élèves (CE2) – Mme FELLMANN

9. Groupe de travail « passerelle » du 17 juin 2023

Ce point est présenté par Monsieur RINGLER Adrien

Monsieur Adrien RINGLER fait un compte-rendu sur la réunion du groupe de travail « passerelle » qui s'est tenue le 17 juin 2023.

Un point a été fait par rapport à la passerelle avec la convention qui a été signée pour le terrain VNF. Monsieur RINGLER fait part de la réponse négative de la part du Président de Colmar Agglomération, quant à la prise en charge du projet par l'intercommunalité, qui ne remplit pas les 3 critères requis. Le projet de sécurisation de la rue de Gaulle a un impact direct sur le projet de la passerelle.

Lors de la réunion du groupe de travail, il a été proposé de lancer des demandes d'offres à certaines entreprises spécialisées dans ce domaine pour avoir un chiffrage pour la construction d'une passerelle. Ces offres de prix n'ont qu'un seul but, renseigner un maximum les dossiers de demandes de subvention auprès des acteurs publics locaux et nationaux susceptibles d'apporter une aide technique et financière à ce projet.

Suite à l'ébauche du plan de masse et à la prise des mesures par un membre du groupe de travail, spécialisé dans ce domaine, il y a lieu de retenir la possibilité de construire en parallèle de la route actuelle, une voie cyclable allant d'une largeur en bas de pont de 2.5m à 4.00m en haut de pont, et consolidé par un enrochement de talus.

Danièle Utard pose la question car elle ne comprend pas pourquoi on parle encore du projet de la passerelle vu qu'il devrait y avoir une CVCB dans le projet De Gaulle.

Antony DIETRICH précise que cette proposition de CARDOMAX sur l'élargissement côté droit serait une bonne solution, qui va dans le sens du projet de la commune, et que la CVCB n'aurait plus lieu d'être.

Il note, également, que le but n'est pas d'assumer pleinement le financement de cet élargissement, mais qu'il y a lieu d'impliquer pleinement la CEA, qui est en majeure partie propriétaire de la voirie.

M. le Maire souhaite au minimum un chiffrage globale pour cette tranche bien spécifique pour l'élargissement, et prévoit une entrevue avec la CEA à ce sujet. Il note également qu'il y a encore beaucoup de travail administratif à faire avant une concertation collégiale et définitive du conseil municipal, tant sur le plan technique que sur le volet financier.

10. **Compte-rendu Colmar Agglomération**

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rend compte des différents conseils communautaires qui ont eu lieu à Colmar Agglomération.

Il énumère les points essentiels qui concernent la commune Wickerschwihr, à savoir :

- GERPLAN : GERPLAN Colmar Agglomération a adhéré au dispositif GERPLAN de la CEA (Plan de gestion de l'espace rural et périurbain) qui a pour but de mobiliser les acteurs locaux dans des actions d'amélioration de leur cadre de vie, en répondant entre autres aux enjeux écologiques, agricoles et paysagers de leur territoire.
Depuis 20 ans, les GERPLAN ont pour volonté de concilier activité agricole, urbanisation, préservation des milieux naturels et des ressources. Animée par Mme Peggy KILLIAN, cette démarche (longue) doit, en partant d'un cahier des charges et d'un diagnostic-terrain co-construit, aboutir à un document cadre et des actions concrètes pour nos territoires. Wickerschwihr a désigné Jean-Luc SCHELCHER pour représenter la commune.

La commune de Wickerschwihr a, d'ailleurs, été choisie par Madame KILLIAN Peggy, comme commune pilote. En effet, cette dernière s'est rendue à Wickerschwihr pour visiter et constater ce qui a déjà été fait ainsi que les projets à venir.

- PLAN CLIMAT – AIR – ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) : Ce plan a été adopté lors du conseil communautaire du 8 juin 2023. Il est une démarche à la fois stratégique et opérationnelle qui a pour but d'atténuer le changement climatique. L'objectif du PCAET est de soutenir et mettre en œuvre des actions concrètes et transversales, impliquant tous les acteurs du territoire : collectivités, entreprises, citoyens, associations... La démarche prévoit également la mise en œuvre de mesures d'adaptation qui visent à limiter les impacts négatifs (actuels et futurs) du dérèglement climatique et d'en maximiser les effets bénéfiques.
Le PCAET comprend 4 volets, à savoir, le diagnostic, la stratégie territoriale, le programme d'actions et le dispositif de suivi et d'évaluation.
- LA DECHETTERIE DE MUNTZENHEIM : Cette dernière n'est plus conforme et va donc être transformée, il est précisé également qu'elle n'accueillera désormais que les déchets verts, avec présentation du badge Colmar Agglomération pour y accéder. Le coût des travaux s'élève à 140 000 €.
- SYNDICAT DES RIVIERES DE HAUTE ALSACE (ou Syndicat Mixte du Bassin de l'III) : ce dernier gère les rivières et propose une part de financement pour l'entretien futur du Liessgraben.
- OPERATION ECOLO TRI : Cette dernière a rapporté à l'école élémentaire de Wickerschwihr la somme de 360 €, montant qui a doublé par rapport à l'année dernière.
- FILIERE FOIN : Il est proposé de faire étudier la faisabilité du développement d'une filière ayant pour objectif de valoriser l'herbe issue des prairies vers les centres équestres, au travers d'une candidature de Colmar Agglomération. L'objectif étant de conduire à une adaptation de la filière agricole au dérèglement climatique annoncé en favorisant une rentabilité à moyen terme. M. SCHELCHER Jean-Luc demande si un diagnostic a été réalisé afin de savoir s'il y en a vraiment besoin.
- REFONTE DE LA TRACE : Ce projet très couteux, est reporté à court terme, tant que les prix du gaz seront élevés. Il est prévu également l'embauche de nouveaux conducteurs, l'achat de nouveaux bus avec consommation plus propre, taille des bus, rotation, à ce sujet, les communes de Walbach et Zimmerbach ont obtenu, vu leur éloignement géographique de Colmar, une rotation toutes les heures par mini bus, un essai périodique sera réalisé et un bilan sera effectué.
- ATTRIBUTION FONDS DE CONCOURS : L'attribution des fonds de concours pour Wickerschwihr jusqu'en 2026 s'élève à 124.000 €.

- OPERATION SOUTIEN FINANCIER AUX AGRICULTEURS BIO : Colmar Agglomération a souhaité mettre en place un dispositif d'aide aux jeunes agriculteurs Bio. Ce dernier interviendra en complément d'aides de la Région Grand Est. Les critères d'éligibilité et de calcul de l'assiette des dépenses retenues s'appuieront sur ceux de la Région.

Les aides proposées ont vocation à soutenir les projets agricoles dans les domaines suivants : sécurisation de la ressource en eau, prévention des risques en agriculture, investissement dans la plantation de truffières, assurer la rénovation des vergers, investissements dans les exploitations d'aquaculture et soutien à l'agriculture de montagne.

- AIRE DE CO-VOITURAGE : ce point sera rediscuté dans une prochaine réunion.

Suite à la demande de Mme UTARD Danièle et afin d'informer l'ensemble du conseil municipal sur les divers sujets abordés à Colmar Agglomération, les ordres du jour des prochains conseils communautaires seront transmis à tous les membres du conseil municipal.

11. Liste des commissions internes et externes

Ce point est présenté par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire indique, que comme demandé lors du conseil municipal du 22 mai dernier, un récapitulatif des personnes siégeant aux commissions internes et externes (cf. tableaux joints) leur a été transmis.

M. le Maire propose de les mettre à jour, tous ensemble, lors de ce conseil et leur transmettra la version définitive dans les prochains jours.

12. Relocation des baux de chasse

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

M. le Maire rappelle que dans le cadre du renouvellement du bail de chasse communal qui arrive à échéance au 1^{er} février 2024, il y a lieu de procéder à la relocation pour une nouvelle période de 9 ans.

La 1^{ère} phase de la procédure consiste à demander aux propriétaires fonciers, l'abandon du produit de la chasse pour le compte de la Commune, comme cela a été fait jusqu'à présent en vue de son affectation.

Il est précisé qu'en application des dispositions particulières applicables en Alsace-Moselle, le droit de chasse est administré par la Commune au nom et pour le compte des propriétaires fonciers, conformément aux articles L.429-12 et suivants du code de l'environnement.

Ainsi, tous les neuf ans, une consultation écrite est à effectuer auprès de tous les propriétaires des fonds situés sur le territoire chassable du ban de la Commune de Wickerschwihr. Celle-ci, devant être réalisée au plus tard avant le 5 septembre 2023.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 3 juillet 2023

Par conséquent, il est proposé d'affecter la totalité du produit de la chasse à raison de 50 % à la C.A.A.A. et 50 % à l'Association Foncière de Wickerschwihr. Pour que la commune puisse s'occuper de la gestion du produit de la location de la chasse, il est impératif que suite à la consultation, 2/3 des propriétaires donnent leur avis favorable et que cela corresponde au minimum au 2/3 de la surface chassable.

La 2^{ème} phase se rapporte à la procédure dite de relocation du bail, qui débutera après approbation par le Préfet du nouveau cahier des charges type des chasses communales qui sera notifié au plus tard début juillet.

Aussi, le Maire a donné lecture de la lettre qui a été adressée à tous les propriétaires fonciers de Wickerschwihr dans le cadre de la demande d'abandon du produit de la location de la chasse à la Commune.

Vu les explications liées à la procédure de relocation des baux de chasse communaux,

**Il sera proposé la délibération suivante :
Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal**

1. émet un avis favorable à la relocation du bail communal de la chasse suivant l'abandon express du produit de la chasse aux propriétaires fonciers concernés par la consultation écrite et l'affectation de son produit comme mentionné ci-dessus.
2. charge le Maire ou l'Adjoint au maire de signer tout acte en rapport avec la présente délibération.

13. Subvention exceptionnelle à l'association Lire, Relire, Délires

Ce point est présenté par Madame UTARD Danièle

Pour l'emprunt de livre, les adhérents à la bibliothèque paient normalement 5€ par famille.

Une petite partie des fonds provient de l'école, c'est pourquoi, Madame Danièle UTARD a proposé à Monsieur le Maire, d'octroyer une subvention exceptionnelle à l'association Lire, Relire, Délires (LRD), pour permettre à l'école d'adhérer à Bibliobulle, gérée par l'association LRD.

Elle propose 1 € par enfant, soit 50 € de cotisation pour pouvoir emprunter un livre/enfant/visite. Ce qui représenterait pour la commune un coût de 50€/an.

Monsieur le Maire soutient cette idée et propose aux membres du conseil municipal d'octroyer à titre exceptionnel, la subvention de 50 €/an, à compter de la prochaine rentrée scolaire.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

1. décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 50 € à l'association Lire, Relire, Délires pour permettre à l'école d'adhérer à Bibliobulle pour la prochaine rentrée scolaire,
2. charge le Maire ou l'Adjoint au maire de signer tout acte en rapport avec la présente délibération.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 3 juillet 2023

Madame CARRE Sandrine soulève la question des fournitures (stylos, fiches, etc...) utilisées dans le cadre de la bibliothèque et demande si ces dernières ne pourraient pas être pris en charge par la commune. M. le Maire approuve l'idée et indique qu'il va prendre l'attache de Madame DURAND Cathy afin de connaître ses besoins éventuels en la matière.

14. Journée citoyenne : point ateliers

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que la journée citoyenne se tiendra le 16 septembre prochain et que de ce fait, il y a lieu d'organiser les divers ateliers.

Il propose, à l'ensemble du conseil municipal, de compléter le tableau des ateliers qu'il leur sera transmis très rapidement.

15. Divers :

• Campagne de recensement 2024

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le recensement des habitants se déroulera du 18 janvier 2024 au 17 février 2024. Il demande à cet effet, si une personne dans l'assemblée serait intéressée pour être agent recenseur. Monsieur RINGLER Jean-Jacques propose sa candidature, qui est actée par M. le Maire.

• Quête contre le cancer : résultat 2023

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la quête contre le cancer, cette année, s'élève à 4 726,58 € et que le Conseil Municipal des Jeunes a décidé de verser la somme récoltée de 335 €, ce qui fait un total de 5 061,58 €. Monsieur le Maire indique que jamais un montant aussi élevé a été obtenu. Il remercie vivement l'ensemble des quêteuses et les jeunes du CMJ pour leur initiative.

• Fête de la pomme de terre

Monsieur le Maire dresse un bilan de la fête de la pomme de terre qui s'est déroulée le 1^{er} et 2 juillet 2023. Le bilan est dans l'ensemble très positif. Les associations ont plutôt bien travaillé même si deux d'entre elles ont un bilan mitigé. La question du nombre de menus est à revoir pour 2024.

Tour alsace 30 juillet 2023 :

Monsieur DIETRICH Antony informe le conseil municipal que le tour d'alsace passera par Wickerschwihr le 30 juillet 2023 et que chaque commune est sollicitée afin d'organiser la sécurité et pourquoi pas faire une animation. Monsieur DIETRICH va prendre l'attache des associations pour voir si elles sont intéressées pour organiser une buvette ou autre.

Fête patronale :

Madame UTARD Danièle rappelle la date de la fête patronale qui se tiendra le 23 juillet 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h00.

Prochain conseil : lundi 4 septembre 2023 à 19h30.

Le Maire
Richard LEY



Le Secrétaire de séance
François NEYER